

**Objet : Octroi de l'échelle « 301 » (code ETNIC) – « 216 » (code M.B.) à tous les membres du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation de l'enseignement secondaire inférieur, porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou par le certificat de cours normaux techniques moyens**

**Réseaux : Tous**

**Niveaux et Services : Secondaire**

**Entrée en vigueur : .....2006**

- ✉ A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- ✉ A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- ✉ A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- ✉ Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres subventionnés ;
- ✉ Aux chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- ✉ Aux membres des services d'inspection ;
- ✉ Aux chefs de service de l'Administration centrale ;
- ✉ Aux syndicats du personnel enseignant ;
- ✉ Aux fédérations de pouvoirs organisateurs

**Autorités :** Administrateur général, a.i.

**Signataire :** Alain BERGER

**Gestionnaires :** A.G.P.E.

**Personnes-ressources :** M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général adjoint, f.f. (Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales)

**Téléphone :** 02/413.40.85 ou 84 – **Fax :** 02/413.21.54

**Référence :** AGPE/AB/JL/MO

**Renvois :** A.G.C.F. du 5 mai 2006 portant diverses modifications aux statuts pécuniaires des membres du personnel de l'enseignement (M.B. du 11.08.2006)

**Nombre de pages :** 2

**Annexe :** 2

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** Echelle 301

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu du contenu des dispositions de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 mai 2006 portant diverses modifications aux statuts pécuniaires des membres du personnel de l'enseignement, les membres du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation de l'enseignement secondaire inférieur et porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou par le certificat de cours normaux techniques moyens pourront désormais bénéficier de l'échelle « 301 » (code ETNIC), soit « 216 » (code M.B.).

Par ailleurs, les dispositions précitées rétroagiront à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Aussi, afin de permettre à mes services d'identifier aisément toutes les personnes concernées, puis-je vous demander de bien vouloir communiquer, au bureau régional de gestion des traitements et subvention-traitements de votre ressort (voir annexe 1), à l'aide du document ci-joint (annexe 2), les coordonnées des membres du personnel de votre établissement qui, à ce jour, ne bénéficient pas de l'échelle « 301 » précitée mais qui sont porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou par le certificat de cours normaux techniques moyens.

D'avance, je vous en remercie.

**Alain BERGER**  
**Administrateur général, a.i.,**

**Adresses auxquelles doivent être adressée le formulaire :**

**ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

□ **en fonction dans la Province du Brabant wallon**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction du Brabant wallon  
rue Emile Vandervelde 3  
1400 Nivelles  
A l'attention de Madame Kil LUU, Directrice*

□ **en fonction à Bruxelles-Capitale**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de Bruxelles-Capitale  
Rue Belliard 9-13  
1040 Bruxelles  
A l'attention de Madame Colette DUPONT, Directrice*

□ **en fonction dans la Province de Hainaut**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction du Hainaut  
Avenue des Alliés 2 (2<sup>ème</sup> étage)  
6000 Charleroi  
A l'attention de Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE, Directeur*

□ **en fonction dans la Province de Liège**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de Liège  
Rue d'Ougrée 65 (2<sup>ème</sup> étage)  
4031 Angleur  
A l'attention de Madame Emmanuelle WINDELS, Directrice*

□ **en fonction dans la Province du Luxembourg**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction du Luxembourg  
Rue Belliard 9-13  
1040 Bruxelles  
A l'attention de Monsieur Yvan AUFORT, Directeur*

□ **en fonction dans la Province de Namur**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de Namur  
Avenue Gouverneur Bovesse 74 (1<sup>er</sup> étage)  
5100 Jambes  
A l'attention de Monsieur Michel FINOULST, Directeur*

**Membres des personnels directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation des établissements d'enseignement artistique**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de coordination  
Boulevard Léopold II 44 – Bureau 0 E 008  
1080 Bruxelles  
A l'attention de Madame Monique BOURLON et de Monsieur Michel DUHAUT, Responsables*

**Membres du personnel des services d'inspection**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de coordination  
Boulevard Léopold II 44 – Bureau 2 E 263  
1080 Bruxelles  
A l'attention de Madame Véronique ROTTIERS, Responsable*

**Membres du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux**

*Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Service général de gestion des personnels de l'enseignement de la Communauté française – Direction de Bruxelles-Capitale  
Rue Belliard 9-13  
1040 Bruxelles  
A l'attention de Madame Colette DUPONT, Directrice*

**ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE**

**Enseignements préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé**

- **Pour les membres des personnels en fonction dans l'arrondissement de Bruxelles :**

*Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné  
Direction de Bruxelles  
Espace 27 Septembre - Bloc E  
Boulevard Léopold II 44  
1080 Bruxelles  
A l'attention de Monsieur BEUGNIES, enseignement fondamental – Bur. 2<sup>E</sup>229  
de Madame POISSEROUX, enseignement secondaire – Bur. 1<sup>E</sup>120,  
Responsables*

- **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Hainaut :**

*Ministère de la Communauté française  
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécial  
Rue du Chemin de Fer 433  
7000 Mons  
A l'attention de Monsieur LENNE, Directeur*

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Liège :**

*Ministère de la Communauté française  
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,  
primaire et secondaire, ordinaire et spécial  
Rue d'Ougrée 65  
4031 Angleur  
A l'attention de Madame LAMBERTS, Directrice*

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Luxembourg :**

*Ministère de la Communauté française  
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,  
primaire, ordinaire et spécial  
Avenue Tesch 61  
6700 Arlon  
A l'attention de Monsieur HILBERT, Responsable  
  
P.S. : Enseignement secondaire ordinaire et spécial, voir Province de  
Namur.*

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Namur :**

*Ministère de la Communauté française  
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,  
primaire et secondaire, ordinaire et spécial  
Avenue Gouverneur Bovesse 41  
5100 Jambes  
A l'attention de Madame LAMOULINE, Directrice*

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Brabant wallon :**

*Ministère de la Communauté française  
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,  
primaire et secondaire, ordinaire et spécial  
Rue Vandervelde 3  
1400 Nivelles  
A l'attention de Monsieur DE MUYTER, enseignement fondamental et  
enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, Responsable*

**DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT**

LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET AUXILIAIRE D'EDUCATION,  
PORTEURS D'UN DIPLOME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMPLETE PAR LE CERTIFICAT  
D'APTITUDES PEDAGOGIQUES OU PAR LE CERTIFICAT DE COURS NORMAUX TECHNIQUES  
MOYENS ET NE BENEFICIANT PAS DE L'ECHELLE « 301 » (ETNIC) – « 216 » (M.B.)

-----

Nom

Prénom

Matricule

Fonction

Ce document est à renvoyer à la direction déconcentrée ou au service du département chargé de la gestion pécuniaire de la carrière des membres du personnel précités.